

INFORMATIONS POST AGE

TELNET HOLDING

**SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS
MAHRAJENE**

La société Telnet Holding publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale extraordinaire en date du 18 Juillet 2024.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale extraordinaire décide la Mise à jour des statuts conformément à la réglementation en vigueur et notamment la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

Cette décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale extraordinaire approuve les nouveaux statuts mis à jour annexés au présent procès verbal.

Cette décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette décision mise aux voix est adoptée à l'unanimité.